

# Antoine Léger, pasteur aux vallées vaudoises du Piémont et son séjour à Constantinople : d'après une correspondance inédite 1622-1631

Autor(en): **Baud-Bovy, Samuel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse**

Band (Jahr): **24 (1944)**

Heft 2

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-75373>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Antoine Léger, pasteur aux vallées vaudoises du Piémont et son séjour à Constantinople.

D'après une correspondance inédite 1622—1631.

par *Samuel Baud-Bovy*.

Le seul but de cet article est d'attirer l'attention sur une correspondance inédite d'Antoine I Léger, qui fait partie du Fonds de Saussure, déposé à la Bibliothèque publique de Genève. Et notre premier soin sera de remercier M. B. Gagnebin, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque publique, qui nous a signalé ce précieux dossier, et M. J. de Saussure, qui a bien voulu nous autoriser à en publier quelques fragments.

Ces lettres s'ajoutant à celles qu'a publiées Emile Legrand<sup>1</sup>, et à la correspondance inédite adressée par Léger à André Rivet et conservée dans les Archives de l'Etat, à La Haye<sup>2</sup>, constituent un riche matériel, qui devrait inciter quelque jeune historien protestant à consacrer une thèse à la belle figure de ce Vaudois des Vallées.

Les 138 pièces du Dépôt de Saussure peuvent se diviser en trois lots:

a) Lettres adressées par Antoine Léger à Bénédict Turretini (1588—1631), lorsque l'un ou l'autre était absent de Genève, Turretini à l'occasion de son ambassade dans les Provinces-Unies en 1621—1622, Léger, au cours du voyage qu'il fit en 1624 dans les Pays Bas et l'Angleterre, lors de son ministère dans les Vallées Vaudoises en 1626—1628, enfin pendant les premières années de sa mission à Constantinople comme chapelain de l'Ambassadeur des Etats généraux des Provinces-Unies.

---

<sup>1</sup> *Bibliographie hellénique, ou Description raisonnée des ouvrages publiés par des Grecs au XVII<sup>e</sup> siècle*, T. IV, P., Picard, 1896, passim.

<sup>2</sup> Francis Waddington, *Inventaire de quelques documents inédits sur l'histoire du protestantisme français conservés en Hollande (Bulletin du protestantisme français III (1854—1855), p. 355)*.

b) Lettres de Léger aux fils de Bénédict Turretini, à Etienne (1619—1699) d'abord, par la suite surtout à François (1623—1687), en particulier au cours du voyage d'étude de ce dernier (1644—1646), de son séjour à Lyon (1652) et de son ambassade en Hollande (1661).

c) Enfin, sporadiques, et non plus en séries suivies, quelques lettres de Léger à Jean Diodati, une lettre à Bénédict Turretini de Giacomo Legero, le frère d'Antoine, et quelques copies de lettres de Haga, l'ambassadeur des Etats auprès de la Porte, l'hôte de Léger à Constantinople.

\* \* \*

Antoine Léger naquit à Ville-Seiche, dans le val Saint-Martin (Piémont) en 1594. Ce sont vraisemblablement les pasteurs et les anciens des Vallées Vaudoises, qui, frappés par l'intelligence du jeune homme, l'envoyèrent à Genève pour y parfaire son instruction. Ainsi s'expliquerait que Léger, en toute occasion, rappelle les obligations qu'il a aux églises de sa patrie. Dans le Livre du Recteur, Léger figure parmi les *Promoti anno 1615*. En 1619, date de la première lettre du fonds de Saussure, il fréquentait encore les cours de l'Académie. On a tout lieu de croire que, parallèlement, il exerçait auprès de Bén. Turretini les fonctions de secrétaire. Le ton et certains détails de ses lettres nous donnent même à penser qu'il avait trouvé dans la maison de Turretini le gîte et peut-être le couvert. Rien d'étonnant à cela d'ailleurs quand on connaît l'intérêt agissant que Bénédict n'a cessé de porter au sort des Eglises vaudoises. Lors de l'ambassade de Turretini dans les Pays-Bas, c'est Léger qui prend la plume pour lui annoncer qu'en son absence un fils lui est né, et il le fait dans des termes qui témoignent de l'intimité de ses rapports avec la famille Turretini :

«... In salutarem lucem die Jovis quae 11 Januarii ante sesqui-octavam horam vespertinam, foeliciter [sic] optatissimam prolem edidit Domina mea, talem tamque praesentem Dei opem experta, ut quae de mensa circiter horam septimam surrexerat statim post octavam sine diuturnis doloribus vegetum vegeta ipsa foetum tunc enixa, eum nunc uberibus suis uberrime lactet...»<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Lettre 8, du 15. 1. 1622.

Le petit François, né si heureusement, n'en devait pas moins mourir en bas âge<sup>4</sup>.

La même affectueuse intimité se manifeste dans la lettre que Léger, quelques mois plus tard, écrit à B. T., pour lui faire part des progrès de son aîné, Etienne, alors âgé de trois ans environ :

«... Stephanus tuus hoc aetatis flore merum savium spirat merum mel stillat: nihil vividiùs parentis animum refert sagacitate iudicii quae annos antevertit, dulcedine et facilitate morum, expeditâ loquelâ quâ omnia audita reddit. Nihil saepiùs quam Patrem in *Hollandia, Hagae* versari, *Parisiis* sibi equum sorori verò asellum empturum, dicitat...»<sup>5</sup>.

Lors de la mort en Angleterre de Daniel Turretini, c'est encore Léger qui, dans une fort belle lettre, écrite celle-là en français, rassure Bénédicte sur la manière dont ses parents ont supporté ce deuil cruel :

« Monsieur et treshonoré Pere,

Dautant plus grand estoit le coup et la playe sensible par laquelle il a pleu au Seigneur visiter vostre sainte famille, dautant plus a il renforcé la consolation puissante de son S. Esprit ès cœurs de Messieurs vos parens, particulièrement de Monsieur votre Pere. Je sçavoy bien que sa foi qui a tant de fois este au creuset estoit approuvée et rendue à l'espreuve par le consommateur d'icelle: mais je n'eusse peu croire si mes yeux n'en estoient tesmoins, qu'il eust receu d'abord avec une constance si résolue, ferme, et presque immobile, une si triste nouvelle: constance vrayement chrestienne, qui se taisoit doutant que le Seigneur l'avoit fait, et au mesme instant remercioit sa bonté du prest de ce précieux joyau. Par la consolation de laquelle le Pere de consolation l'a consolé il consoloit lui mesmes les autres. Appris au traffique des talens a bien peser les graces de Dieu il disoit et dit encor Il y a de la perte pour nous mais il y a du profit pour ce mien fils. En somme en toute sa resolution il a fait paroistre

---

<sup>4</sup> Galiffe, *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, II<sup>2</sup>, p. 461; l'auteur donne le 8. 1. 1622 pour date du baptême, mais le registre des *Baptêmes et mariages de l'église italienne*, conservé aux Archives de Genève, permet de rectifier cette date. Le baptême eut lieu le 13 janvier.

<sup>5</sup> Lettre 13, non datée (1622).

que et en la theorie et en la prattique il est bon disciple et compagnon de Job, patron de patience. Mad<sup>le</sup> votre mere ne peut qu'elle ne donne quelque chose aux affections naturelles et maternelles plus tendres. Tous deux neantmoins, comme aussi Mad<sup>le</sup> votre femme et Mesdam<sup>les</sup> vos sœurs, se monstrent non seulement patiens en tribulation, mais au milieu de la tristesse joyeux en esperance, et cependant perseverans en oraison, particulièrement pour vostre prompt et heureux retour: ausquelles prieres concourent unanimement les voeux de tous les vostres, lesquels Dieu par sa misericorde veuille exaucer, comme l'en supplie de tout son cœur celui qui vous est

Monsieur et treshonoré Pere  
treshumble et obeissant serviteur Antoine Leger»<sup>6</sup>.

Nous pouvons donc être certains lorsque Léger écrit en post-scriptum d'une de ses lettres: *Domi omnia salva, Dei benef.[icio]*, que c'est de la maison des Turretini qu'il veut parler<sup>7</sup>.

Une preuve plus assurée encore que Léger était attaché à la famille Turretini nous est donnée par une lettre que, de Londres, il écrit à Bénédicte, le 2 septembre 1624, après avoir passé quelques mois dans les Provinces Unies:

«... Au reste, Monsieur, je me souvien qu'à mon despart de Geneve, lors qu'il vous pleut me commander de retourner chez vous, ayant acheve mon petit voyage, que [sic] Monsieur Rosel me dit qu'il desireroit estre adverti quelque peu de temps auparavant afin qu'il peut prendre les occasions qui se presenteroyent ou pour demeurer a Geneve ou pour aller ailleurs: je vous supplie donc, Monsieur, de considerer, si vous persistez en la mesme volonté, en quel temps il vous plaira que je me rende vers vous, et m'en donner un mot d'avis, selon le temps auquel trouverez expedient que Monsieur Rosel soit pourveu ailleurs si la commodite se presente...»<sup>8</sup>.

---

<sup>6</sup> Lettre 14, du 29 mai 1622.

<sup>7</sup> Lettre 11, du 16 avril 1622.

<sup>8</sup> Lettre 24. Le Rosel dont il est question dans cette lettre et qui, en l'absence de Léger, le remplaça auprès de B. Turretini, devait aussi lui succéder comme pasteur dans les Vallées Vaudoises, lorsque Léger fut appelé à Constantinople. Nommé pasteur à Bobi, il fut l'une des nombreuses

L'on comprend que Léger soit resté profondément attaché à son protecteur et que, lorsque celui-ci mourut, il ait véritablement ressenti sa perte comme celle d'un père :

«... Sentio enim me etiam tecum communi parente, quali autem et quanto! Deus bone, casu hoc orbatum...», écrira-t-il, de Constantinople, à Etienne Turretini<sup>9</sup>.

\* \* \*

Un autre point de la biographie de Léger sur lequel les lettres du dossier de Saussure viennent pour la première fois jeter quelque lumière est le voyage d'études qu'il fit en 1624 dans les Pays-Bas et en Angleterre.

Le 23 mars, il est à Francfort<sup>10</sup>, après avoir, à Strasbourg, rencontré de Brederode, l'ambassadeur des Etats, qui devait contribuer si activement à son voyage à Constantinople. Il y demeure jusqu'à la fin de la foire de printemps, s'acquittant de différentes commissions dont Bénédict Turretini l'avait chargé, auprès des imprimeurs Rovière et Elzévir en particulier. De Francfort, Léger se rendit à Leiden, en compagnie de Jean Turretini, frère de Bénédict. André Rivet l'admet dans son collège de «propositions et disputes»<sup>11</sup>, et, avec son camarade Gaudemar, il s'exerce dans la lecture de l'arabe, en attendant de se faire entendre «en quelques propositions» par Polyander<sup>12</sup>. Au début d'août, il visite Amsterdam et la Frise, et, à la fin du mois, après avoir été contraint de faire «huitaine» à Flessingue, il débarque en Angleterre<sup>13</sup>. Il n'y fait qu'un court séjour, le temps de se rendre à Oxford, de rencontrer des compatriotes, et le 2 septembre déjà, il annonce à Turretini qu'il compte profiter du départ pour Sedan de MM. [Pierre] du Moulin et [Turquet] de Mayerne pour passer avec eux

---

victimes de la grande peste de 1630 (Pierre Gilles, *Histoire ecclésiastique des églises réformées recueillies en quelques valées de Piedmont ...*, Genève, de Tournes, 1644, p. 512).

<sup>9</sup> Lettre 92, du 20 juin 1631.

<sup>10</sup> Lettre 17.

<sup>11</sup> Lettre 19, non datée (mai 1624?).

<sup>12</sup> Lettre 20, du 25 mai 1624.

<sup>13</sup> Lettre 24, du 2 septembre 1624.

de Douvre à Dieppe; le 10/20 septembre<sup>14</sup>, il est retenu à Abbeville par la maladie de son compagnon de voyage, M. Du Chat, victime sans doute de l'épidémie de dysenterie qui sévissait alors en Picardie, mais au début d'octobre nous le retrouvons à Paris, où B. T. l'avait recommandé à [Jean] Mestrezat, et où il est surtout préoccupé d'acquérir des livres, soit pour Turretini, soit pour sa propre bibliothèque. Sa dernière lettre de Paris est datée du 21 octobre<sup>15</sup>.

Le principal avantage retiré par Léger de ce voyage furent sans doute les relations personnelles qu'il lia avec les plus en vue des professeurs et écrivains protestants de son temps.

Après avoir passé à Genève deux nouvelles années, Léger, en automne 1626, obéit à une vocation des Eglises de sa patrie. Le 10 novembre<sup>16</sup>, c'est de Turin qu'il écrit à B. T., et quelque temps après, il est appelé à desservir l'église de Saint-Martin<sup>17</sup>. La « chute » de l'un de ses collègues, le pasteur Jacques Gilles, vient lui apporter un surcroît de travail, en l'obligeant de se partager avec ses collègues le soin de la paroisse de La Chapelle dans le Val de Cluson. Non content de s'acquitter de sa tâche de pasteur, de lutter de toutes ses forces contre la propagande catholique, Léger s'inquiète encore de relever le niveau intellectuel des Eglises Vaudoises. Le 9 mai 1627, il écrit de Ville-Seiche à B. T.:

«... Je travaille a dresser un peu d'escole, voyant que sans cela nos eglises tombent en frische: pour cet effet veu l'incroyable misere et povrete de plusieurs peres j'ay donne charge a Mr Rosel<sup>18</sup> de m'achepter quelques livrets, auxquels je vous supplie d'ajouter si c'est de vostre plaisir, quelques palettes Italiennes et un exemplaire de vostre prédication sur Rom. I 17 et un du Combat Italien de Mr du Moulin... »<sup>19</sup>.

On comprend donc quelle dut être l'incertitude de Léger lorsque, par l'intermédiaire de B. T., il reçut une invitation à partir

---

<sup>14</sup> Lettre 25.

<sup>15</sup> Lettre 28.

<sup>16</sup> Lettre 29.

<sup>17</sup> Lettre 30, du 14. 1. 27.

<sup>18</sup> qui, derechef, devait le remplacer auprès de B. T.

<sup>19</sup> Lettre 33.

pour Constantinople en qualité de chapelain de Cornelius Haga, ambassadeur des Etats des Provinces-Unies; la Vénérable Compagnie l'avait en effet désigné comme le plus apte à tirer tout le parti possible de l'inclination que manifestait pour le protestantisme le patriarche orthodoxe Cyrille Lucar.

Les lettres publiées par Legrand permettaient déjà d'entrevoir le combat qui se livra dans l'âme de Léger. Les lettres à B. T. nous révèlent un motif plus intime qui aurait pu pousser Antoine Léger à refuser cette mission. Il lui écrit le 29 juin 1627:

«... je vous diray franchement que si le Seigneur m'avoit départi autant de moyens et de force que de desir j'oserois esperer qu'il me fourniroit aussi le courage de surmonter les affections envers la partrie [sic] et parens qui me pourroyent enlacer en ce ce qui concerne ma commodité particuliere. Au moins les discours de mariage tenus par mes parens et amis en partie sans mon sceu, sur lesquels n'est intervenue promesse ne m'empescheroyent pas de me consacrer a Dieu, pour un si saint œuvr. Mais plus j'y pense plus me vient en pensee la responce du prophete *Mittet Dominus eum qui mittendus est*. C'est luy que je prie de pousser des ouvriers en sa moisson ...»<sup>20</sup>.

Dans une nouvelle lettre, du 14 mars 1628, on retrouve encore une allusion à ces projets de mariage:

«... Je ne mets point en conte les empeschemens domestiques de livres et autres meubles, provisions, etc. auxquels je ne puis donner ordre avant qu'avoir resolution: ni l'instance de mes parens, qui avec autres raisons renouvellent mesme les propos et l'esperance de l'alliance dont le bruit estoit parvenu jusques a vous, quoy que quand il s'en parloit j'aye déclaré en termes expres a qui il appartenoit, que je n'estoy point en estat d'en faire aucune promesse ne sachant si le Seigneur m'appeleroit ailleurs. Je laisse di je a part toutes ces particulieres difficultés pource que je croy que la consideration du service du grand maistre nous doit faire passer par dessus beaucoup d'autres ...»<sup>21</sup>.

C'est beaucoup plus tard seulement qu'Antoine Léger épousa

---

<sup>20</sup> Lettre 36.

<sup>21</sup> Lettre 43.



la fille d'un pasteur des Eglises Vaudoises, Catherine Clément, qui n'était alors qu'une enfant <sup>22</sup>.

L'on peut d'ailleurs croire Léger, lorsqu'il affirme que son hésitation à accepter la mission qui lui était proposée n'était due à aucune considération personnelle. Mais alors qu'il se sentait utile aux églises de sa patrie, toujours plus menacées par la propagande catholique, il craignait que les circonstances ou sa propre incapacité ne lui permissent pas de faire à Constantinople œuvre véritablement féconde. Au cours de son séjour en Orient, il ne cessera d'ailleurs de demander anxieusement des nouvelles de «ses» églises et de répéter que sa présence dans sa patrie serait plus nécessaire qu'en Turquie.

Un indice nous fait cependant supposer que, tout au fond de lui-même, Léger désirait essayer ses forces dans la mission hasardeuse qui s'offrait à lui. Nous le trouvons dans une lettre qu'il écrit à B. T. peu après qu'il ait été avisé que la Vénérable Compagnie avait pensé à lui pour ce poste de chapelain à Constantinople. Après avoir écrit à ce sujet à B. T. un billet puis une lettre, les 28 et 29 juin 1627 <sup>23</sup>, Léger, dans la longue lettre qu'il envoie d'Angrogne le 26 juillet <sup>24</sup>, intercale dans son texte français non plus seulement quelques mots ou quelques citations grecques, selon son habitude, mais une page et plus, écrite entièrement en grec classique, comme s'il avait voulu se prouver à lui-même et montrer à ses correspondants que par sa connaissance exceptionnelle du grec il était mieux préparé que quiconque à remplir cette mission.

Ce sentiment, autant que les instances justifiées de la Vénérable Compagnie, finirent par triompher des hésitations de Léger. Sa dernière lettre des Vallées Vaudoises est datée de Pragela, du 16 mai 1628 <sup>25</sup>, et le 25 juin, il est déjà à Zurich, où il doit attendre que le temps s'améliore un peu avant d'entreprendre la

---

<sup>22</sup> M. Paul Geisendorf, archiviste-adjoint, qui a bien voulu nous aider de ses conseils, a recherché pour nous la date du décès de Catherine Léger. Elle mourut le 22 mai 1687, âgée de 67 ans.

<sup>23</sup> Lettres 34 et 35.

<sup>24</sup> Lettre 37.

<sup>25</sup> Lettre 44.

traversée des Alpes. Mettant à profit ce séjour forcé, il réussit à intéresser Breitinger et ses collègues au sort des Eglises vaudaises du Piémont<sup>26</sup>. Par Poschiavo, Léger et son compagnon, un M. de Donville (?) arrivent à Bergame le 14 juillet<sup>27</sup>; une semaine plus tard, ils sont à Venise, que, dans le langage chiffré qu'il emploie souvent dans ses lettres à B. T., Léger désigne du nom de *Sparta*<sup>28</sup>.

Il y retrouve Métrophane Critopoulos, ce protégé de Cyrille Lucar, dont M. Staehelin a récemment rappelé le voyage en Suisse<sup>29</sup>; ce curieux personnage manifestait alors encore l'intention de regagner Constantinople, mais attendait les livres qu'il avait laissés en différentes villes d'Europe, en particulier chez Lavater à Zurich<sup>30</sup>. A Venise aussi, Léger rencontre le hollandais Piscator, qui rentrait précisément de Constantinople, où il avait occupé le poste auquel Léger venait d'être appelé. Malgré les rapports décourageants de son prédécesseur, qui lui ôte « presque toute esperance de rien avancer<sup>31</sup> », Léger s'emploie activement à se procurer et à faire parvenir en Orient les livres qu'il estime nécessaires au succès de sa mission. C'est ainsi qu'il acquiert à Venise même la Bible des 70, un dictionnaire du grec moderne (celui de Meursius<sup>32</sup>), un Horologion (livre contenant les offices des Heures, des Matines et des Vêpres de l'église orthodoxe), les *Commentarii in linguam graecam* et le *De Transitu Hellenismi* de Guillaume Budé; ne pouvant se procurer la *Turcograecia* de Crusius, qui lui était si nécessaire pour se familiariser avec le grec moderne, il rappelle à Turretini l'offre que celui-ci avait faite de lui prêter son propre exemplaire<sup>33</sup>.

<sup>26</sup> Lettre 45.

<sup>27</sup> Lettre 47.

<sup>28</sup> Lettre 50, du 20 juillet 1628.

<sup>29</sup> Ernst Staehelin, *Die Reise des griechischen Theologen Metrophanes Kritopoulos durch die Schweiz im Jahre 1627* (*Zeitschrift für schweiz. Gesch.* t. 22 (1942), 508—528).

<sup>30</sup> Lettres 45 und 53.

<sup>31</sup> Lettre 52, du 30. 7. 28. (Cette date doit être, croyons-nous, corrigée en 22 ou 23. 7. 28.)

<sup>32</sup> Pièce 55.

<sup>33</sup> Lettre 53.

Une copie d'une lettre de Léger à M. de Brederode<sup>34</sup> nous apprend que le 2 août il était sur le point de prendre congé de son hôte, M. d'Oosterwyck, ambassadeur des Etats à Venise, et le 9 août, c'est de Livourne qu'il écrit à B. T.<sup>35</sup>. Il y est rejoint par un jeune homme, qui doit l'accompagner comme domestique, le jeune Moïse Mantelier, avec lequel, une dizaine de jours plus tard, il s'embarque sur un vaisseau anglais, qui conduit à Constantinople la femme de l'ambassadeur d'Angleterre<sup>36</sup>. Le 22 août, déjà sur le bateau „ἤδη ἐνθαλαπιεύοντα, . . . ἐν τῷ ναυστάθμῳ λιβυρνικῷ“ il trouve encore le temps d'envoyer un billet à B. T. pour se recommander à ses prières<sup>37</sup>.

Aucune lettre de Léger ne nous décrit sa traversée. Son voyage fut cependant assez long, puisque c'est seulement le 13 octobre qu'il écrit à la Vénérable Compagnie pour lui annoncer son arrivée en Turquie. Par cette lettre<sup>38</sup>, comme par une lettre non datée, mais sans doute expédiée par le même courrier à B. T.<sup>39</sup>, Léger informe ses mandants qu'il n'a pu voir encore le patriarche Cyrille, l'ambassadeur Haga, par crainte de la peste qui sévit à Constantinople, ayant pris ses quartiers d'été dans l'île de Saint-André de Propontide. Ce n'est que le 13 décembre qu'il devait être reçu par le patriarche; il s'empresse, dans le langage imagé que la crainte des lecteurs indiscrets lui impose, de rendre compte de sa visite à B. T. :

«... Des nostre retour de l'Isle [Saint-André] je n'avoy peu, jusqu'a hier au matin, trouver en sa boutique Mr Theophile pour

---

<sup>34</sup> Lettre 55.

<sup>35</sup> Lettre 56.

<sup>36</sup> Lettre 57. A Constantinople, ce Mantelier donnera d'assez graves soucis à Léger. Loin de chercher à s'instruire, il se dévergonda rapidement. En vain Léger alla-t-il jusqu'à le faire coucher dans sa propre chambre «pour lui oster occasion de riottes et desbauches», rien n'y fit. D'accord avec Cornelius Haga, Léger le confia finalement à deux Français, le marquis d'Icydeuil et M. Roussel, qui se rendaient en mission en Moscovie (Lettre 70, du 20. 7. 29), en liaison sans doute avec l'ambassade de Louis Deshayes, baron de Courmenin, qui, en novembre de la même année, signait à Moscou un traité entre Louis XIII et le czar.

<sup>37</sup> Lettre 58.

<sup>38</sup> Legrand, *op. cit.*, IV 377, No. 132.

<sup>39</sup> Lettre 59.

lui rendre les lettres de change [les lettres de la Vénérable Compagnie]: et quoi qu'à diverses fois je l'eusse fait prier de me donner heure, il s'en estoit excusé sur divers affaires, et principalement sur l'arrivee du grand visir qui l'obligeoit de ramasser une grosse somme d'argent pour les présents etc. Quelques uns estiment qu'il usoit de ces delais pour gagner autant de temps: mais les loix de la charité nous obligent, tandis qu'autre n'apparoist, d'en faire plus favorable jugement; attendu mesmement que hier il a accepté fort volontiers les lettres, et promis en termes generaux d'y satisfaire. Ce que je vous prie de faire entendre a ces Messieurs qui les ont escrites, lesquels et lui et moi saluons treshumblement, esperant que, Dieu aidant, nous leur pourrons escrire de compagnie et envoyer acquit etc. . . . »<sup>40</sup>.

Interrompue par la mort de B. Turretini, la correspondance de Léger ne concerne que les premières années de son séjour à Constantinople et ne nous permet pas de suivre l'évolution de ses relations avec Cyrille Lucar. Au début, Léger ne paraît pas avoir eu pour lui une très grande sympathie; il lui reproche son « excessivement scrupuleuse circonspection » (lettre 63), sa tiédeur (lettre 66), la lenteur dont l'âge l'a frappé. Il ne semble pas estimer à leur juste valeur les dangers qui menaçaient le Patriarche, exposé tout à la fois à la rivalité des prélats orthodoxes qui briguaient sa place, aux embûches de toutes sortes que lui tendent ses vieux ennemis de Pologne, les Catholiques, à la rapacité enfin des Turcs, toujours prêts à vendre au plus offrant le siège de la Nouvelle Rome. Le plus souvent, ces trois forces hostiles se conjuraient contre le vieux Patriarche. C'est ainsi que lorsque Isaac, métropolitain de Chalcédoine, soutenu par les Jésuites, eut réussi à se faire élire Patriarche en 1630, Lucar se vit contraint de verser « 30 000 tallers pour charmer la cholere des T.[urcs] »<sup>41</sup>. Léger, à cette occasion, lui reproche d'avoir « toujours cherché le repos et la paix avec tous a quel prix que ce fust »<sup>42</sup>. Critique injuste, comme Léger lui-même l'aurait sans doute reconnu par la suite, et qui surprend d'autant plus que Léger avait alors déjà obtenu de Cy-

<sup>40</sup> Lettre 61.

<sup>41</sup> Lettre 88, du 4 août 1630.

<sup>42</sup> *ibid.*

rille le texte latin de sa fameuse *Confession*, beaucoup plus calviniste qu'orthodoxe, et qui devait redoubler les attaques de ses adversaires. Du reste, Léger, qui s'était empressé d'envoyer à Genève le précieux manuscrit<sup>43</sup>, s'inquiète lui-même lorsqu'il apprend la décision de la Vénérable Compagnie de le livrer à l'impression, de crainte que cette publication ne lui rende « plus difficiles les choses plus importantes et nécessaires par deçà »<sup>44</sup>. Cyrille, en cette occasion, manifesta bien au contraire une courageuse franchise. On sait qu'en 1630, il n'hésita pas à proclamer l'authenticité de sa *Confession*, en présence du frère Archange des Fossés, supérieur des Capucins, et de M. de Marcheville, ambassadeur de France à Constantinople et l'un des plus fermes appuis des Catholiques en Orient<sup>45</sup>. Par la suite, le patriarche remit lui-même à Léger le texte grec de sa Confession, avec des références à l'Écriture et aux Pères, en vue de l'édition genevoise<sup>46</sup>.

Au début du séjour de Léger, il craignait sans doute que le pasteur vaudois, dans son zèle missionnaire, ne voulût aller trop vite en besogne: Léger en effet l'exhortait à publier un catéchisme en grec, à fonder un séminaire, le pressait enfin de prendre la responsabilité d'une traduction en grec moderne du Nouveau Testament.

Malgré toutes ses instances, il ne semble pas que Léger ait pu obtenir du Patriarche la rédaction d'un catéchisme en grec moderne, basé sur sa Confession<sup>47</sup>. Le séminaire non plus ne fut vraisemblablement jamais fondé dans la forme où Léger l'espérait. Il avait compté sur la venue à Constantinople de Métrophane Critopoulos pour faciliter la réalisation de ce projet. Et c'est avec

---

<sup>43</sup> Lettre 67, du 4/14 avril 1629.

<sup>44</sup> Lettre 71, du 5/15 septembre 1629.

<sup>45</sup> Le Patriarche lui-même a raconté la scène dans une lettre qui n'était connue que par une copie (Legrand, *op. cit.*, IV 400, No. 143), mais dont l'original autographe est conservé dans les Archives Tronchin, vol. 29, f<sup>o</sup> 217. Nous devons à l'obligeance de M. Fr. Gardy d'avoir eu connaissance de la présence d'une lettre de Cyrille dans ce dossier.

<sup>46</sup> Lettre à Diodati, No. 93, du 18. 7. 1631, Lettre 94, non datée, mais légèrement postérieure.

<sup>47</sup> Lettres 67, 74 et 75.

un dépit ironique qu'il écrit le 18/28 janvier 1630 à Bénédict Turretini:

«... L'aimant qui devoit attirer ici le sr Metroph. opere tellement qu'il demeure ou je l'ai laissé [Venise], και τὸ ἐλπιζόμενον ἐνταῦθα φροντιστήριον ἀφροντιζόμενον κεῖται...<sup>48)</sup>

Lucar, mis en garde contre son ancien protégé par l'archevêque de Cantorbery, ne se souciait-il pas beaucoup de le rappeler auprès de lui? Métrophane craignait-il de se compromettre sans bénéfice à Constantinople par des relations trop étroites avec les Protestants? Toujours est-il que, de Venise, il se rendit directement à Alexandrie<sup>49</sup>, comme on peut le déduire de la lettre suivante, que Léger écrit le 4 août 1630, du village de Gerlichuy (Gerlikioy), où Cornélius Haga s'était retiré pendant l'été pour fuir les épidémies:

«... ces jours passés sont arrivees lettres du sr Metroph. par lesquelles respondant a celle que j'avoy prie Monsieur l'Orateur [Haga] de lui faire escrire il continue les plaintes de n'avoir este appele par Monsieur Theophile [Cyrille Lucar] ni peu de lui obtenir un peu de viaticum pour faire le voyage de Venise ici (dont je doute toutesfois s'il estoit en si grande necessite qu'elle l'empeschast de s'acheminer ayant à ce qu'on escrit fait assez bien ses affaires audit lieu et estant, comme scavez, pourveu d'ailleurs) et que partant il embrasse la vocation d'Alexandrie: où je delibere de lui escrire; quoi que sa confession<sup>50</sup> confuse de diverses et mal accordantes opinions en plusieurs points et perplexe es principaux me donne peu d'esperance de cet esprit qui ayant este si long temps parmi nos eglises et en nos escoles est encor chancelant...»<sup>51</sup>.

Une lettre antérieure semble établir que les instances de Léger et probablement de Haga ne furent pas sans avoir poussé Cyrille Lucar à appeler à Constantinople le fameux Théophile

<sup>48</sup> Lettre 78.

<sup>49</sup> Legrand, *op. cit.*, V 209, admettait qu'il avait passé à Constantinople avant d'aller en Egypte.

<sup>50</sup> Ὁμολογία τῆς ἀνατολικῆς ἐκκλησίας τῆς καθολικῆς (Legrand, *op. cit.*, II 136, No. 442).

<sup>51</sup> Lettre 88.

Corydalleus. Toujours à propos de Métrophane, Léger en effet mandait à T. le 5/15 juin 1630:

«... Je crain que vostre Prudence n'ait trop au vray conjecturé par les allures de l'humeur du sr Metroph. mais on estime neantmoins que le defaut n'est pas tout de son costé: car il se plaint en ses lettres de n'avoir esté appelé par ceux qui le devoient et nous le promettoient voire qui ont asseuré plusieurs fois de l'avoir fait avec instance. Je ne sçai si la mesme procedure aura este observee en la vocation du sr. Corydaleus personnage estimé un des plus doctes de la nation, qui autresfois n'avoit esté gueres bien veu ici par ceux lesquels monstrent maintenant le desirer...»<sup>52</sup>.

En attendant la venue de Corydalleus, Léger suggère au Patriarche de profiter de la présence à Constantinople de Meletio Zerigo (Syrigos) pour asseoir les fondements d'une si salutaire entreprise<sup>53</sup>. Depuis 1630 en effet, Meletios Syrigos professait à Constantinople<sup>54</sup>, mais il n'avait pas pour le protestantisme la même inclination que Corydalleus, son maître; il devait même, après la mort de Lucar, attaquer violemment et Corydalleus et les Protestants<sup>55</sup>. Ainsi les efforts de Léger pour créer un séminaire, où, à côté de théologiens orthodoxes, il comptait sans doute donner lui-même un enseignement, paraissent bien être restés infructueux.

Le monument le plus important et le plus durable de son activité à Constantinople reste donc incontestablement la traduction en grec moderne du Nouveau Testament, à laquelle il collabora activement. On savait déjà par une lettre du Patriarche à Léger<sup>56</sup> que celui-ci avait suivi de très près le travail du traducteur, le moine Maximos, de Gallipoli. Les lettres inédites du Fonds de Saussure nous en apportent de nouvelles preuves.

---

<sup>52</sup> Lettre 85.

<sup>53</sup> Legrand, IV 408, No. 145, du 8/18. 7. [1632]. Nous conjecturons l'année d'après le contexte.

<sup>54</sup> Legrand, II 470—471: Vie de M. S. par Dosithée, patriarche de Jérusalem.

<sup>55</sup> *Dictionnaire de Théologie catholique* III, 1429.

<sup>56</sup> Legrand, IV 476, No. 189 (22).

Léger n'est à Constantinople que depuis quelques mois que déjà, dans son langage figuré, il peut annoncer à Bénédict Turretini qu'il a obtenu l'adhésion du patriarche au projet de traduction du Nouveau Testament :

«... J'ay enfin obtenu qu'il approuvast le dessein et resolution de faire manier par truchemants, qui sont ici facteurs des marchands etc. le Jatki de coton fort necessaire, et comme j'estime de bonne vente en ces quartiers: et incontinent a esté, par autres, pour certaine consideration, donnee charge à quelques uns d'y travailler»<sup>57</sup>.

Le même jour, une lettre plus claire, parce que vraisemblablement confiée à un courrier diplomatique, annonçait la bonne nouvelle à un correspondant qui est sans doute l'ambassadeur de Brederode et insistait sur l'urgence de mettre une telle traduction entre les mains des Grecs étant donné qu'«en ceste barbarie où ils sont le langage ancien leur est barbare»<sup>58</sup>.

Une lettre du 20 juillet de la même année renseigne B. T. sur les difficultés de l'entreprise :

«Le dessein du תרגום [targum, traduction] dont j'ay escrit par ci devant à la V. C. et en particulier à Monsieur Diod.[ati] et à vous, Monsieur, combien que, par concert de ceux qui avoyent plus d'interest a l'avancer, deux personages eussent promis d'y travailler, s'en alloit en fumée, si nous n'eussions obtenu du zele et charite de Monsieur l'Orateur qu'il prinst en son logis celui des deux qui ayant appris la necessité de l'œuvre y tesmoigne de l'affection. Et je voy tous les jours plus qu'il estoit expedient aussi de l'approcher de nous à ce que par la conference des passages paralleles es autographes, et la communication de nos versions, notamment de celle de M. Diod. je peusse lui aider a frayer le chemin a l'intelligence des lieux les plus obscurs et difficiles, et entr'autres des Hebraïsmes, où ces gens se trouvent fort embarrassés, les pensant expliquer selon l'usage ordinaire des mots et phrases es auteurs Payens, d'ou ils ont puisé leur cognoissance de la langue grecque. Nous revoyons journallement ensemble quelques cha-

<sup>57</sup> Lettre 63, du 7/17. 2. 29.

<sup>58</sup> Lettre 64, copie.



pitres de son ouvrage: et je m'estudie selon le peu d'intelligence que j'ay de leur langue et de l'original de faire qu'il ne s'esloigne du sens de l'esprit de Dieu: reservant de communiquer les pieces, à mesure qu'elles seront transcrites, à Monsieur Théophile (s'il peut se donner loisir de les voir) et à autres personages qu'il jugera estre à propos, à ce qu'on y corrige ce qui sera reconnu en avoir besoin, tant pour le sens, que pour la propriété et polissure du langage. Il y a de traduit les 4 Evangelistes et une partie des Actes etc. et de reveu en particulier S. Matthieu: et cerchons maintenant un copiste qui ait bonne main et attendons ordre pour les frais. Notre targumiste [traducteur] prend peu a peu cognoissance de la verité laquelle il nous est aisé de lui monstrier par occasion ès lieux que nous lisons ensemble. Je suis un peu en doute s'il sera expedient en la première edition d'icelle version d'adjouster des briefves annotations sur quelques endroits plus obscurs, et particulièrement es plus considerables aux lecteurs en ce temps et mettre en marge en forme de scholies succinctement l'exposition des Peres Grecs que nous pouvons trouver ici. Ou s'il vaudra mieux se contenter pour le present de la correspondance de l'original qui sera mis de coste en colonne avec la version, et de la concordance des passages qu'il faut coter en marge, de peur que telles annotations ne rendissent l'approbation du consentement universel plus malaisée, ou qu'on ne semblast restreindre absolument le sens de l'escriture à l'interpretation des Anciens ...»<sup>59</sup>.

Le 20/30 mars 1630, Léger peut annoncer à son correspondant que la traduction du Nouveau Testament est ébauchée jusqu'à la fin<sup>60</sup>, mais la revision du texte devait lui coûter encore beaucoup de temps et de souci<sup>61</sup>. On le sait, ce n'est qu'après la mort de Cyrille que cette traduction, préfacée par le défunt patriarche, put paraître à Genève, où Léger était rentré entre temps pour en surveiller l'impression.

\* \* \*

---

<sup>59</sup> Lettre 70.

<sup>60</sup> Lettre 80.

<sup>61</sup> Lettre 89, du 12 octobre 1630.

Au début de son séjour à Constantinople, Léger, insuffisamment informé sans doute des dangers réels que courait le Patriarche, et rebuté par ses atermoiements, s'efforce de gagner à sa cause d'autres prélats grecs. Le 12/2 mai 1629, il écrit à Bénédicte Turretini :

«... J'ay pris la hardiesse d'écrire, par le conseil et faveur de Son Excellence לראש הכה' המצר [au patriarche d'Egypte] qu'on me dit avoir moins de lumière que Mr Th. [Cyrille] mais plus de chaleur: laquelle accompagnée de l'humeur celeste pourroit faire produire quelque chose à ce terroir, faute de pluye, infertile. Nous tascherons de tirer de lui consentement à la confession au moins de ce sien frère, si nous la pouvons avoir de l'auteur en grec: mais sur tout de faire ut ad opus Domini dextras iungant...»<sup>62</sup>.

On comprend la déception de Léger lorsqu'il reçut la réponse de Gerassimos Spartalios. Dans sa longue lettre, datée du 8 juillet 1629<sup>63</sup>, le Patriarche d'Alexandrie condamne le projet de traduction des Evangiles, se déclare hostile à la fondation de séminaires où un seul hétérodoxe serait admis à enseigner, et, en ce qui concerne l'exposé de sa foi, renvoie Léger aux révélations des Prophètes, aux enseignements du Christ, à la tradition apostolique et aux exégèses des Pères de l'Eglise. Au reçu de cette lettre, Léger, le 12/2 novembre 1629, écrit à B. T.:

«... A Theophilo Memph. responsum accepi non quale mihi à Davidis [Cyrille] discipulo acroamatico et Ulyssis nostri [Haga] amico etc. pollicebar...»<sup>64</sup>.

Léger fut, semble-t-il, un peu plus heureux auprès du Patriarche de Jérusalem, Théophane:

«... Depuis mes dernières j'ay eu moyen de parler deux fois à Abraham de Salem passant par ici pour Bugdanie, lequel monstra du contentement d'entendre des nouvelles de nos eglises, et tesmoigna d'approuver et vouloir seconder la resolution du חרתי

---

<sup>62</sup> Lettre 68. Sur les espoirs fondés par Haga sur Spartalios, voir Legrand, IV 382, No. 134.

<sup>63</sup> Legrand, IV 385, No. 136.

<sup>64</sup> Lettre 75.

dont je vous ai escrit, et de l'erection des escoles conjointement avec Monsieur Theophile qui se monstre tiede . . . »<sup>65</sup>.

Si nous rapportons ce fragment à Théophane de Jérusalem, c'est non seulement parce que Abraham, comme David, désigne, dans la correspondance de Léger, un patriarche, et que Salem nous semble être un substitut assez clair de Jerusalem, mais surtout parce que Théophane joua un rôle important en Moldavie, où il fit de fréquents séjours. Le seule lettre de lui adressée à Léger qui nous soit conservée<sup>66</sup> est une lettre écrite en 1635, de Moldavie, par laquelle il le charge de l'excuser auprès de Cornelius Haga de ne pas lui avoir rendu visite. Le style et l'orthographe de cette lettre témoignent éloquemment que Théophane, malgré le crédit dont il jouissait en Russie et dans les provinces danubiennes, était fort peu cultivé, et sans doute Léger n'eut-il pas l'occasion d'engager avec lui des controverses théologiques.

Il n'en va pas de même pour un autre de ses correspondants, Georgios Coressios, curieux type de *ιατροφιλόσοφος*, qui, après avoir enseigné le grec à Pise de 1609 à 1615, finit par rentrer à Chio, son île natale, où il semble avoir partagé son temps entre l'exercice de la médecine et la rédaction d'écrits théologiques, consacrés pour la plupart à défendre l'orthodoxie contre les catholiques romains et les protestants. Dans une lettre adressée aux moines du Sinaï, Nectaire, patriarche de Jérusalem, écrit à son sujet :

« . . . Lorsque Cyrille, patriarche de Constantinople, se trouva infecté des mesmes erreurs (de Luther et de Calvin) quoy qu'on n'en eut pas d'autres preuves, sinon que quelques chapitres parurent sous son nom, qui presque en tout sentoient le calvinisme [il s'agit sans doute de sa *Confession*], et que les heretiques s'en prevaloient croyant avoir de leur costé toute l'église orientale, alors les nostres, s'evillant comme d'un profond sommeil, se mirent en defense, combattant chacun en sa manière pour la vérité et pour se laver de la tache dont on vouloit les noircir. Car Georges Coressius, homme tres sage et d'une grande erudition,

---

<sup>65</sup> Lettre 66, du 31/21. 3. 1629.

<sup>66</sup> Legrand, IV 427, No. 155.

qui estoit theologien de l'eglise orientale, fut appelé de Chio, par le sacré Synode de Constantinople. Alors il eut plusieurs Conférences avec un certain Antoine Leger, un des sectateurs de Luther. Ils mirent leurs Conférences par escrit, et Coressius, les ayant laissées aux nostres pour leur défense, retourna en son païs»<sup>67</sup>).

En fait, les choses semblent bien s'être passées assez différemment. Voici en effet le texte d'une lettre que Léger envoya le 12 octobre 1630 à B. Turretini:

«... Je n'ay point encor de response d'Alex.[andrie] a mes secondes que je sçai avoir esté rendues au P.[atriarche] en main propre<sup>68</sup>, ni a celles que j'avoy envoyé en divers lieux avec des copies de la Conf.[essio] Belg.[ica] G[raeca]<sup>69</sup> sinon du Sr Coressi siot [Chiote] docteur en Theologie et Medecine, qui en sa lettre traite au long mais confusement de la Procession [du Saint Esprit], puis inculque la Transubst.[antiation], la Polytopie du corps de Christ, les Images, et pour bien estançonner tout cela l'autorité de l'Eglise. Je luy ay rescrit assez amplement: mais avec toute la moderation possible, sur tout au point de la Procession lui representant qu'en ce mystere inscrutable que les Anges adorent les yeux voilés et que les Saints Peres ont recognu estre *ἀρόρητον* nous croyons la sobrieté estre nécessaire: que nous voyons en l'ancienne eglise, dont je luy ai allegue quelques tesmoignages, l'usage de l'une et de l'autre phrase *ἐκ τοῦ νόου* et *διὰ τοῦ νόου* sans scrupule pour représenter par ces termes, le mieux que peuvent nos langues begayantes, l'unité de l'essence, l'origine et ordre des pers.[onnes] et qu'aussi estimons nous que l'une et l'autre bien entendue peut estre retenue *χωρὶς λογομαχίας* etc....»<sup>70</sup>.

Cette lettre établit irréfutablement que la controverse de Léger et de Coressios s'engagea à la suite d'une initiative du premier. Elle se poursuivit un certain temps, et l'on pourrait ad-

<sup>67</sup> Legrand, III 259—260 (trad. d'Eusèbe Renaudot).

<sup>68</sup> Il s'agissait de la réponse de Léger à la lettre mentionnée plus haut de Gerassimos Spartaliotis.

<sup>69</sup> que Léger avait fait traduire en même temps que le Nouveau Testament (Lettre 78, du 18/28 janvier 1630).

<sup>70</sup> Lettre 89.

mettre que Coressios ait profité d'un voyage à Constantinople pour discuter oralement avec Léger les points litigieux. Mais il nous paraît bien douteux que, comme le prétend Nectaire, Coressios ait été appelé à Constantinople par le Synode, sous le patriarcat de Cyrille, qui, nous le verrons, n'avait pour lui aucune estime. Cette rencontre, si elle eut lieu, est en effet en tout cas antérieure à l'hiver 1631. Car, à cette date, Léger écrit au Patriarche:

«... Il signor D.[ottore] Coressi continuando la conferenza<sup>71</sup> della transust. ultimamente mi ha scritto in greco, & io vedendo difficoltà & temendo di non sadisfarli nel tradur le parole sua in italiano, dopo haver fatto una gran parte della risposta, sono stato necessitato di ricominciarla e farla nella medesima lingua nella quale egli havea fatto la sua. Et perchè io in essa sono barbaro, considerandomi nella paterna benevolenza di V. B. piglio l'ardire di supplicarla che si degni farmi gratia di leggerla & emendare i falli d'un suo discepolo...»<sup>72</sup>.

Dans une autre lettre de Léger à Cyrille, il est encore fait mention de sa réponse à Coressios sur le sujet de la transsubstantiation. Le 8/18 juillet (1632?), il lui mande ce qui suit:

«Beatissimo Padre, ecco quì il resto della risposta mia alla metousiosi [transsubstantiation], la quale se V. B. si compiacierà di trascorrere, la prego humilmente dove troverà cosa che habbia bisogno di correctione vogli pigliar la fatica di notarla con una parola in margine o come gli piacerà. Io desidero inviarla in breve al Sr C[oreccio] e però se V. S<sup>ta</sup> giudica a proposito per qualche rispetto di dar ordine al P. Meletio di far anche una copia di questa parte come dell'altra, accio resti quì una risposta intiera, la supplico gli mandi al più presto alcuni de primi fogli afin che possi comminciare e spedirla presto...»<sup>73</sup>.

Ainsi, Léger fut amené à écrire un véritable traité sur la transsubstantiation, complété par un second traité sur l'Eucharistie, ainsi qu'il résulte d'une lettre que Cyrille lui écrit en 1635,

---

<sup>71</sup> Le mot n'implique pas une discussion orale.

<sup>72</sup> Legrand, IV 397, No. 140.

<sup>73</sup> *ibid.* 408, No. 145.

de son exil de Rhodes <sup>74</sup>. Ces traités se retrouveront peut-être un jour dans quelque bibliothèque genevoise, puisque le fils de Léger, Antoine II, en possédait le texte <sup>75</sup>.

Personnellement, nous pensons que les relations de Léger et de Coressios restèrent purement épistolaires. Dans une lettre que Cyrille, de passage à Chio, écrit au ministre calviniste le 4/14 avril 1635, le Patriarche, après lui avoir dépeint l'ignorance de Coressios, qui est tenu en estime par le vulgaire non pour sa doctrine, mais pour ce qu'il est « buon compagno », ajoute en effet :

« ... Questo ho esplorato in 3 giorni che son a Scio e lho voluto comunicar a V. R<sup>tia</sup> perche sappiate con chi disputavate sopra quella cosi sublime materia della transubstantiatione, la quale di un pezeto ò di pane ò di scaleta fa un Jesu Christo ... » <sup>76</sup>.

Il ne semble pas que Cyrille s'exprimerait ainsi si Léger avait eu auparavant l'occasion de rencontrer Coressios à Constantinople <sup>77</sup>.

\* \* \*

Une autre question, liée à ce vaste effort d'expansion protestante dans le Levant, semble avoir beaucoup préoccupé Antoine Léger : l'établissement en Orient, et particulièrement dans les provinces danubiennes, de colons protestants.

<sup>74</sup> *ibid.* 477, No. 190 (23).

<sup>75</sup> Legrand, III 538. On peut conclure de cette lettre d'Antoine II Léger, citée par Legrand, que le traité sur l'Eucharistie était une réponse au jésuite Fournier.

<sup>76</sup> Legrand, IV 478, No. 191 (24).

<sup>77</sup> Les prétendues « Conférences » de Léger et Coressios à C/ple, si jamais elles ont eu lieu, sont, nous l'avons dit, en tout cas antérieures à l'hiver 1631. Legrand, lui, leur avait fixé comme terminus ante quem septembre 1633 (op. cit., III 259). Son texte, pourtant clair : « Il [Coressios] fit probablement plusieurs voyages à Constantinople, mais un certainement avant le mois de septembre 1633, afin d'y conférer, au nom de l'église grecque, avec Antoine Léger ... » a cependant égaré ses lecteurs. C'est ainsi que le *Dict. de Théol. Cath.* art. Coressios (T. 3, col. 1847), écrit : « En 1635 (sic), le synode de la Grande Eglise l'appela à C/ple pour y défendre contradictoirement les croyances orthodoxes contre les attaques (sic) du calviniste Antoine Léger. ... ». D'autre part on lit dans l'*Encyclopédie Eleftheroudakis*, vol. 8, p. 25 : ... Προσεκλήθη κατά Σεπτέμβριον τοῦ 1633 ὑπὸ τῆς Μεγ. Ἐκκλησίας ὅπως συζητήσῃ ἐπὶ τινῶν θεολογικῶν ζητημάτων μετὰ τοῦ Ἀντωνίου Λεῖγῆρος ...

Dès son arrivée à St-André de Propontide, il mande à Turrettini :

« ... J'ay parle de la colonie a Monsieur Milon [Cornelius Haga], qui me dit n'y voir aucune difficulté de ce costé, d'où il se promet d'obtenir pour cet effect toute faveur; et en fera les ouvertures à ses amis au plustost que le temps et les affaires le permettront »<sup>78</sup>.

Il revient à plusieurs reprises dans sa correspondance sur ce projet<sup>79</sup>, mais c'est la lettre qu'il envoie à B. T. le 4 mai 1630, sans doute par courrier spécial, qui nous donne le plus d'éclaircissements :

« ... Ceste ci va extraordinairement sur une occasion survenue ces jours passés, laquelle Mons<sup>r</sup> l'Ambassadeur m'a communiquee avec charge de vous prier me dire au plustost par les vostres, si voyez, ou entendez qu'aucuns de ceux qui sont exilés pour la cause de Christ se disposent a venir habiter par deça ou y a en divers endroits de grands païs de nature tresfertiles qui demeurent incultes, et mesmes se presente maintenant une favorable ouverture, et selon l'apparence tresbonne commodité de loger une peuplade: S. E. ayant par son credit fait establir Prince en Bugdanie, autrement dite Moldavie, un seigneur de Religion Grecque, non ennemi de la verité dependant de lui et de Mons<sup>r</sup> le P. C.[yrille] et donné à cognoistre non seulement audit Prince<sup>80</sup>, mais aux Principaux officiers d'Aristaeas [le Grand Turc?] combien est necessaire de faire bien peupler ce pays la par quelque nouvelle colonie. J'ay representé que pour accourager des povres gens a entreprendre un si grand changement il faloit de la part d'Arist. par amples patentes leur offrir des conditions et privileges plus avantageux que ne sont ceux qu'ils peuvent avoir ou

---

<sup>78</sup> Lettre 60, du 1/11. 11. 1628.

<sup>79</sup> Lettres 62, 65 et 75.

<sup>80</sup> Il doit s'agir de Moïse Movila, ou Mogila, qui fut prince de Moldavie, avec une interruption, de 1630 à 1634; il était fils de Siméon Movila, et frère cadet de Pierre Movila, métropolitte de Kiev, célèbre par ses luttes contre les catholiques et les uniates, qui devait d'ailleurs également faire condamner la *Confession* de Cyrille Lucar par les synodes de Kiev (1640) et de Jassy (1642). Voir: Legrand, IV 104—159.

trouver par de là: et aider leur povreté pour supporter les frais du voyage, bastir maisons, et mettre en train la culture des terres qui sont en friche. S. E. me promet qu'on obtiendra aisement pour eux tout ce qu'on peut raisonablement demander pour le libre exercice de la religion et toutes ses dependances l'establisement et conservation de l'ordre du saint Ministere, Consistoires, synodes, escholes, hospitaux: et pour la liberté mesmes civile qu'ils auroyent *αὐτονομίαν*, leurs juges per eux esleus, totale immunité pour bon nombre d'annees, et au bout d'icelles un tribut fort moderé, et qui ne pourroit estre accru: que de l'observation inviolable de ces franchises se rendroyent garens des grands Princes de nostre Religion, qui protegeroyent ces nouveaux habitants par le moyen de leurs ambassadeurs ici residents: que les confins de Transylvanie aussi leur serviroyent d'appuy et au besoin de refuge. Et que de tout ceci il vous prie de communiquer avec Monsieur le Resident de Brede.[erode] auquel il en escrit amplement, et par celle-ci vous salue affectueusement, comme fait aussi en toute humilite celui qui se recommandant instamment à vos saintes prières, demeure, Monsieur et treshonore Pere, votre treshumble et obeissant serviteur et fils au Seigneur A. L.»<sup>81</sup>.

Dans sa dernière lettre à B. T. sur ce sujet, Léger semble marquer que ce projet ne lui paraît point encore suffisamment étudié:

« ... Ce que je vous escrivi les ordinaires passés fut par ordre de Monsieur l'Or.[ateur] mais n'est pas a dessein de faire qu'aucun s'engage en despense à l'incertain. En cas que quelqu'un pensast à ce dessein, il faut au prealable faire entendre par lettres quelles gens ce sont et leur intention et desir, afin de voir ce que par deça on pourroit promettre, le lieu qui pour eux seroit plus propre etc. ... »<sup>82</sup>.

\* \* \*

Les efforts propagandistes de Léger ne s'adressaient d'ailleurs pas aux Grecs orthodoxes seulement. Sa connaissance de

<sup>81</sup> Lettre 81.

<sup>82</sup> Lettre 83, du 8/18. 5. 30.





l'hébreu, l'intérêt qu'il portait aux manuscrits de l'Ancien Testament, l'amènèrent à fréquenter les Juifs de C/ple, en particulier l'hébraïsant Jacob Roman, qu'il devait mettre en relation avec Buxtorf le Jeune<sup>83</sup>. Le 20/30 mars 1630, il écrit à Bénédicte Turretini:

« ... Ayant communiqué avec divers Juifs, Rabban.[istes] et karrains, j'en ay trouve aucuns qui monstrent de donner lieu aux tesmoignages des Prophetes et en consequence ont voulu voir mon N. Test. syriaque, lequel je leur ai dit ne contenir rien de contraire au vieil. A ceste cause, si on en trouvait par de la une ou deux copies en petite forme a vendre, ou, a faute d'iceux, d'espagnols, Monsieur l'Orateur m'a donne charge de vous prier de les envoyer avec les autres l.[ivres] dont avons mandé la liste par ci devant, et y adjouster quelques petits N. Test. grecs de ceux qui sont de moindre coust pour les povres, et scholam Propheticam Crammeri ou autre de ceux qui ont fait le mieux toucher l'accord du V. et N. Test. et l'interp. des Propheties de la venue et office du Messie ... »<sup>84</sup>.

Léger avait pris contact également avec des Arméniens, et son principal souci était de répandre chez eux aussi la connaissance de la Bible, ainsi qu'en témoigne un passage de la longue lettre qu'il écrit le 20 juillet 1629 à Turretini, où il l'informe de ses entretiens avec « un des principaux du pais d'Ararat »<sup>85</sup>.

\* \* \*

En même temps qu'il remplit ainsi sa mission avec un zèle infatigable, Léger ne laisse pas de renseigner son correspondant sur la propagande romaine, sur la politique d'Orient, les guerres du Grand Seigneur contre les Perses et les Cosaques, la situation créée en Transylvanie par la mort du prince Gabriel Bethléem. Il lui arrive même de décrire avec pittoresque certaines scènes de la vie constantinopolitaine, comme le triomphe célébré le 9 décembre 1628 par le grand-vizir Usref-pacha, après sa victoire sur Abazapacha, gouverneur d'Erzeroum<sup>86</sup>:

<sup>83</sup> The Jewish Encyclopedia, art. Roman, Jacob, vol. X, p. 443.

<sup>84</sup> Lettre 80.

<sup>85</sup> Lettre 70.

<sup>86</sup> *Encycl. de l'Islam*, art. Khusraw Pasha, t. 2, p. 1035.

« ... Il y avoit des soldats de toute sorte de couleur et plumage, habillés de diverses façons les plus bizarres et hideuses qu'il est possible d'imaginer: plusieurs qui portoyent les penaches fichés dans la peau de la teste et les lances en celle de la poitrine: quelques squadrons vestus de peaux d'ours, autres de peaux de leopards. L'enseigne du general de l'armee faite de crin de cheval pendant en rondeau au bout d'une pique couronnée, au lieu qu'autresfois on y mettoit la chevelure de l'ennemi vaincu. Chasque compagnie avoit ses chevaux avec ovaies pour porter la provision d'eau. Il y avoit plusieurs hommes et chevaux armés esgalement de pied en cap. Tous les grans avoyent avec eux chascun (car ils ne marchoyent pas ensemble sinon ceux qui sont presque en mesme degré) leur musique de trompettes, tambours, hautsbois, fifres, violons etc. Le Mufti, les Cadis etc. legistes ou religieux (non distinguunt isti regimen politicum a religioso) ne portoyent en leurs habits or, ni argent, ni pierreries, etc. croyans qu'ils ne doivent porter chose dont un povre puisse estre rendu honteux ou contristé le voyant. Les Dervis alloient en procession a pied dansant, et chantant, et aucuns estimés saints criants perpetuellement הוּא הוּא (quod illis nomen Dei) de telle vehemence que plusieurs en meurent, avec intention d'attribuer a Dieu la louange, comme disans הוּא יַעֲשֶׂה הוּא מַתְּבַרֵךְ<sup>87</sup>. Abasa Passa estant parvenu devant la fenestre du serrail d'ou le grand seigneur regardoit la monstre, son cheval ploya trois fois les genoux en terre pour faire reverence au grand seigneur. Icelui Abasa et le visir Hazem l'estans allés saluer s'en retournerent chargés de plusieurs robes a eux données, qu'on leur mettoit sur les espauls en divers endroits en entrant et sortant du serrail... »<sup>88</sup>.

\* \* \*

---

<sup>87</sup> « Lui qui accomplira, qui Lui soit béni. » Je dois de vifs remerciements à Melle Marguerite Borsa, étudiante en théologie, qui a bien voulu lire et traduire pour moi les passages de la correspondance de Léger écrits en hébreu, passages qui nécessiteraient d'assez nombreuses remarques, car, ainsi que me l'indiquait un spécialiste, M. Elia Borowski, il s'agit là d'un « hébreu de cuisine ».

<sup>88</sup> Lettre 61 du 14. 12. 1628.

Et cependant, quel que soit pour Léger l'attrait de la nouveauté, quelle que soit l'ardeur qu'il apporte à sa tâche, son coeur, on le sent, reste attaché à son pays natal. A plusieurs reprises, il recommande à Turrettini son neveu Jean Léger, le futur historiographe des Vallées Vaudoises, qui, comme lui autrefois, est venu à Genève faire ses études. Et sans cesse, il revient dans ses lettres sur le sort des Eglises piémontaises, il en réclame anxieusement des nouvelles, et c'est le coeur brisé qu'il apprend les effets de la terrible peste de 1630, qui ne laissa vivants que trois pasteurs dans l'ensemble des trois vallées<sup>89</sup>:

« Monsieur et treshonoré Pere. J'espere que vostre charité pardonnera a ma foiblesse si en ceste horrible douleur dont vos dernieres du 14/24 Xbre avec la copie de celles de Monsieur P. Gilles m'ont dit le sujet je ne puis vous escrire avec larmes que ces peu de lignes interrompues de soupirs: car la tristesse me serre le coeur et me fait desirer l'esprit et les pensees de Jeremie. Helas que sont devenues nos povres eglises, et à quoi sont maintenant reduites les reliques de nostre Joseph, qui estoit desja si petit! Nos ingrattitudes certes meritoyent bien ce chastiment et autre plus rude: mais seroyent elles cause que ceste lampe qui esclairoit des si long temps en ce coin de la maison de Dieu, aupres des manoirs tenebreux de l'ennemi de verité, voire dedans l'Egypte, s'esteignist en en [sic] nos jours? La bonté inespuisable du Seigneur qui a meü vostre charite et de nos autres très honorés Peres et Freres a y envoyer et accourir si promptement pour y fournir de l'huyle, nous donne esperance qu'il aura encor pitié du residu comme je l'en prie du plus profond de mon coeur. Quant a ce qui est de moi j'ay fait voir les lettres à Monsieur l'Orateur et lui ai declaré comme je ne voy point de pouvoir en bonne conscience demeurer ici ou croupissant oisif en une cour ou battant inutilement l'air, veu que je suis en telle occasion rapelé par nos desolees eglises ausquelles je suis si estroitement obligé. S. E. m'a dit la dessus qu'avant que respondre resoluement il desire, comme aussi j'en suis d'avis, de communiquer le tout a Monsieur Theophile et sçavoir s'il veut en fin mettre

---

<sup>89</sup> Pierre Gilles, *op. cit.*, p. 512.

reellement la main à l'oeuvre, au moins es choses qui sont en son pouvoir, où cependant nous n'avons peu jusqu'à present le mouvoir a effectuer rien sinon la manifestation de sa croyance devant quelque peu de personnes, qui ne monstrent pas des lors de s'en mouvoir beaucoup: ni pro ni contra. Remettant donc pour ceste cause au prochain ordinaire la response que l'estonnement et la profonde tristesse aussi ne me permettent de faire a present, je mets cependant le doigt sur ma bouche adorant avec patience les inscrutables mais justes et salutaires jugemens de Dieu sur son eglise: et le suppliant qu'il retire son courroux allumé des tisons fumans qui sont demeurés de cest embrasement et vous conserve avec toute la V. C. et Messieurs vos parens et alliés en sante, je recommande instamment et moi et tout le reste a vos saintes prieres...»<sup>90</sup>.

Léger cependant devait demeurer cinq ans encore à Constantinople, et il est infiniment regrettable pour nous que la mort de B. Turretini, antérieure d'un mois à cette dernière lettre, soit venue interrompre une correspondance si vivante et si instructive dans sa variété. Les extraits que nous en avons cités suffisent, croyons-nous, à en établir la valeur, non seulement historique, mais humaine. Antoine Léger, mieux que dans ses lettres à la Vénérable Compagnie, publiées par Legrand, y apparaît tout entier. Sa curiosité intellectuelle, sa rectitude morale, son ardeur religieuse, lui composent une physionomie singulièrement attachante. Et si elle ne devait pas laisser d'autre vestige que les deux volumes du Nouveau Testament traduit en grec moderne, cette tentative de la Rome protestante et de la Nouvelle Rome de se liguier contre la Rome des Papes nous aide du moins à prendre conscience du rôle international que jouait, un siècle après la Réforme, la petite cité calviniste.

---

<sup>90</sup> Lettre 91, du 6 avril 1631.